

La Trans-zecs Hautes-Laurentides

Nouveau sentier quad de 407 km pour juillet

Le 13 juin dernier, VHR Antoine-Labelle, en collaboration avec le nouveau club Quad Hauts-sommets, la régionale des zecs des Hautes-Laurentides et les six zecs des Hautes-Laurentides ont convenu d'une entente régissant la gestion d'un nouveau sentier quad. Ce sentier, qui totalisera 407 km, aura pour nom «La Trans-zecs Hautes-Laurentides».

Le développement de ce sentier, fait partie du mandat de VHR Antoine-Labelle de doter la MRC d'Antoine-Labelle d'un réseau de sentiers interrégionaux durables, pour les activités de véhicules motorisés.

Les Hautes-Laurentides ont une tradition de réaliser de nouveaux projets au Québec. Cette entente va dans ce sens. Alors que les zecs des différentes régions du Québec ont refusé le principe d'un sentier quad provincial et/ou régional avec vignette unique, l'ensemble des zecs des Hautes-Laurentides et la régionale des zecs fait bande à part. Elles ont créé un sentier quad de 407km qui passe à travers les six zecs de la MRC d'Antoine-Labelle, à savoir, les zecs Pétawaga, LeSueur, Mitchinaméus, Maison de Pierre, Normandie et Mazana en collaboration avec VHR Antoine-

Labelle et le nouveau club quad des Hauts-sommets. Le protocole d'entente régit l'entretien, la signalisation et la gestion de la vignette unique.

Vignette unique

Les quadistes, membres de la fédération québécoise des clubs quads seront ravis de savoir qu'ils pourront avoir accès à ce sentier fédéré sans devoir payer les droits d'accès à chacune des zecs mais plutôt en se procurant une vignette unique valide pour toute la saison d'été 2010 à partir du 10 juillet au 18 septembre – période de chasse au petit gibier, et ce, pour la somme de 30\$ taxes incluses. À partir de 2011, les usagers pourront utiliser ce sentier à partir du 1er mai 2011 jusqu'à l'ouverture de la chasse au petit gibier (date à venir) pour la somme de 35\$ taxes incluses.

L'entente prévoit que les membres de zecs pourront circuler sur tous les sentiers de leur zec, incluant la portion de la TZHL situé dans leur zec, sans avoir à se procurer la vignette TZHL.

Le développement de ce sentier, fait partie du mandat de VHR Antoine-Labelle, à savoir assurer l'exécution des travaux sur le terrain afin de doter la MRC d'Antoine-Labelle d'un réseau de sentiers interrégionaux durables, pour les activités de véhicules motorisés.

De plus, les quadistes pourront accéder à la Trans-zecs Hautes-Laurentides à partir de l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle et même de Lanaudière via le sentier de la Rouge-Matawin et le circuit du club des Iroquois, de l'Outaouais via les sentiers du club Quadri-Laus, Quad villages Hautes-Laurentides. Les données GPS de chacun des ces club ainsi que les données des sentiers du club quad Hauts-sommets (CQHS), incluant la Trans-zecs, sont disponibles sur le site internet du CQHS.

Points d'enregistrement

Les quadistes intéressés pourront se procurer la vignette de la Trans-zecs Hautes-Laurentides sur le site internet du club quad Hauts-sommets



Le nouveau sentier trans-zecs sera assorti d'une vignette unique pour les quadistes.

au clubquadhautsommets.com ainsi que les formulaires d'auto-enregistrement. Il est très important que les utilisateurs s'enregistrent à chacun des points d'enregistrement le long du sentier, et ce, à chacune de leur randonnée. Les points d'enregistrement seront postés le long du parcours.